

# Crématorium du Cantomerle à Lavernose-Lacasse

Pourquoi un crématorium ? Un besoin affirmé sur le territoire



La crémation est un mode de sépulture choisi par 37,7% des familles en 2017. Elle représente ainsi plus du tiers des obsèques réalisées en France et notamment en Occitanie. Les prévisions, d'ici une quinzaine d'années, portent la proportion, vers le choix de la crémation, à 50 % des décès.



Les crématoriums qui desservent la région sont principalement ceux de Toulouse, Pamiers et Tarbes. A eux trois, ils effectuent plus de 3 500 crémations par an et sont en progression de 13 % par an, depuis 2012.

Compte tenu de la saturation du crématorium de Toulouse et de la population à desservir à l'échelle du territoire, le SIVOM SAG<sup>e</sup> a décidé de créer un nouvel établissement funéraire sur le périmètre de ses communes adhérentes. Ce nouvel équipement sera situé sur la commune de Lavernose-Lacasse au lieu-dit Cantomerle.



## Les communes adhérentes

18 communes adhèrent à la compétence du funéraire :

Portet-sur-Garonne, Roques, Saubens, Pins-Justaret, Villate, Eaunes, Le Vernet, Frouzins, Seysses, Lamasquère, Labastidette, Saint-Clar-de Rivière, Le Fauga, Mauzac, Lavernose-Lacasse, Saint-Hilaire, Sabonnères, Pinsaguel.

## Le complexe funéraire

Il faut savoir que ce complexe funéraire vise à apporter à ses usagers : un service public complet et répondant, comme notre établissement s'y emploie à chacune de ses réalisations, aux exigences réglementaires, légales et normatives, de qualité, de sécurité et de respect de notre environnement.

C'est pourquoi, le projet du lauréat retenu a fait l'objet d'une analyse rigoureuse, exhaustive et fondée sur des critères intangibles, en matière, notamment, de qualité architecturale et technique.

En effet, d'une part, le bâtiment et ses dépendances sont conformes aux exigences de construction du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lavernose-Lacasse, ainsi qu'à celles du Grenelle de l'environnement. Ils s'intègrent parfaitement dans l'architecture locale, de par leur structure et le choix des matériaux régionaux, garantissant ainsi un ensemble cohérent, tant en terme d'esthétique, que de fonctionnalité et de gestion. Ils répondent aux règles d'accessibilité des Établissement Recevant du Public (ERP) et à

des performances de type "Haute Qualité Environnementale" (HQE) - dont trois cibles privilégiées, à savoir : la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, la maîtrise de l'énergie, la gestion de l'entretien et de la maintenance - et seront conformes à la réglementation en vigueur au moment du dépôt de permis de construire. De plus, le traitement des espaces paysagers et abords privilégie des végétaux et arbres d'essences appropriés au site et à ses contraintes climatiques.

D'autre part, les investissements projetés, doivent garantir un niveau de performance élevé, vis-à-vis de la sûreté de fonctionnement des installations et des technologies nouvelles et éprouvées sur le marché, afin de respecter notre engagement pour maîtriser les impacts environnementaux éventuels. Un entretien préventif et un renouvellement des matériels et équipements ont été assurés, durant la durée de la concession.



Par ailleurs, une telle activité ne générant pas un trafic journalier intense, les passages de convois n'excéderont pas plus de cent véhicules par jour.

Enfin, tout en garantissant une offre de service adaptée aux besoins de chacun, le SIVOM SAG<sup>e</sup> s'engage dans une politique de maîtrise des tarifs des prestations à facturer aux usagers, afin que le meilleur service soit rendu et à la portée de tous.

En somme, la volonté affichée et partagée par les élus du SIVOM SAG<sup>e</sup>, est de conduire une politique de service public de qualité et maîtrisé, ancrée dans nos valeurs de développement durable.

## Le bâtiment et les espaces paysagers



Le projet architectural du crématorium a été conçu pour apporter à chaque famille la quiétude, l'intimité et le confort nécessaires au recueillement en harmonie avec le contexte naturel du site. Les espaces et les circulations ont été réfléchis pour permettre un cheminement progressif invitant chacun à l'hommage : dans une belle salle de recueillement équipée du matériel audio-vidéo nécessaire à la personnalisation de cet instant.

Les espaces permettent également un retour progressif à la vie quotidienne, en mettant à disposition un lieu pour prendre le temps de partager un moment de convivialité avec les personnes présentes avant de quitter l'établissement.

Le crématorium du Cantomerle est adossé à une chambre funéraire dotée de 2 salons dédiés au recueillement et à la présentation des défunts, d'une salle de thanatopraxie, d'un espace réservé aux actes de mises en bière et de quatre cellules de réfrigération des corps. Le crématorium réalisera plus de 500 crémations dès les premières années suivant sa mise en service.

Par ailleurs, un parc mémorial offre aux familles la possibilité de disperser les cendres, et aux visiteurs de se recueillir au pied d'un rosier, d'un arbre, devant un caveau ou un columbarium.



Plan du bâtiment  
d'une superficie  
de 1072 m<sup>2</sup>



**1 >** Le mandala du souvenir et la rivière de larmes : mise en scène, en façade Sud du bâtiment, d'une rivière sèche aménagée, rappelant l'historique du lieu et permettant une allusion poétique au passage des morts par la rivière.

Des messages pourront être gravés sur les galets pour être jetés à la rivière. Le mandala représente une résurgence de la rivière, c'est un espace de recueillement surplombé d'un arbre à mouchoirs comme emblème.

La rivière chemine jusqu'à l'entrée du bâtiment dans lequel elle disparaît. Elle réapparaît dans le patio en formant un méandre, redisparaît pour ressurgir en sortie de salle de recueillement. elle forme ici un delta avant de se jeter dans le lac. Un Cerisier pleureur à fleurs blanc-rose est planté au bord du delta.

**2 >** La Vasque aux Magnolias : c'est un coin intimiste du jardin où est aménagé le puits de dispersion des cendres.

**3 >** La Roseaie du Phoenix : c'est l'espace cinéraire où les rosiers sont plantés au pied des cavernes.

Les essences sont choisies pour créer un camaïeu de blanc, jaune clair, blanc-orange.

**4 >** La Saulaie du Phoenix : c'est l'espace cinéraire où les saules sont plantés au pied des cavernes.

**5 >** L'écrin du merlon forestier : le merlon existant est retravaillé dans sa volumétrie tout le long du chemin des berges pour former des petites buttes et donner du relief au jardin. En bout de parcelle il vient refermer l'espace pour former un écrin intimiste.

Les cheminements forment des boucles permettant l'introspection.

## Plantation du 1<sup>er</sup> arbre

**Plantation du 1er arbre le lundi 12 octobre 2020 en présence de :**



Madame le Sous-Préfet, excusée

Madame la Députée, représentée par Mme Karine Brun

Madame la Président du Conseil Régional Occitanie, excusée

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, excusé

M. Alain Delsol, Président du SIVOM SAG<sup>e</sup>

M. Alain Bertrand, ancien Président du SVIOM SAG<sup>e</sup>

M. Pouget, Directeur Général de la Société des Crématoriums de France

Mme Perrot, Gérante du cabinet d'architecture Enzo et Rosso

M. Garrigues, Commissaire Enquêteur

Plantation d'un "Davidia involucrata" ou arbre à mouchoirs avec placement d'une plaque inaugurale en acier corten :



Arbre à mouchoirs

Maquette plaque inaugurale



**Panneau d'exposition // Salle des fêtes Lavernose :**

**Crématorium et Parc Mémorial  
de Lavernose-Lacasse**

*Plantation du 1<sup>er</sup> arbre*



salle de recueillement



inspirations



plan du rez-de-chaussée



l'arbre aux mouchoirs



galets du souvenir





## **Ils en parlent... Discours "d'Enzo et Rosso" // Architecte**

Il est évident que ce type de projet marque la vie professionnelle d'un architecte par sa vocation et sa singularité.

Aussi, nous avons eu à cœur de développer un projet où l'architecture et le paysage accompagneraient la peine de chacun, où les cheminements et les espaces n'apporteraient aucune contrainte, où l'intimité serait protégée.

C'est un projet où la dimension philosophique est très forte.

Nous avons souhaité alors remettre la nature au centre du projet que ce soit par le traitement paysagé (qui sera exposé tout à l'heure par Mélanie) que par le parti pris architectural.

Nous avons réinterprété l'architecture agricole locale aux toitures deux pentes identifiables de tous.

Cette référence à la ferme familiale, intergénérationnelle, ancrée dans le terroir où la mémoire se transmet avec les pierres, où les anciens côtoient la jeunesse trouve ici un écho parlant.

L'architecture dénuée de toute connotation, se veut être un lieu neutre respectueux des convictions personnelles, philosophiques, laïques ou religieuses de chacun.

L'ensemble du parcours participe au rapprochement avec la nature.

Dès l'arrivée, en effet, depuis l'entrée au parc Cantomerle jusqu'ici, la végétation du site et ses lacs appellent déjà au recueillement et consistent une mise en condition émotionnelle.

La découverte du bâtiment s'effectue au loin avec le lac au premier plan.

Nous longeons ensuite sa façade Est avant de pénétrer dans le parking. Nous avons estompé son impact visuel par son implantation et un travail paysagé soigné. A partir de ce point le parcours est jalonné d'une succession de portes tel un rite de passage, l'entrée du parc, les porches, les entrées du crématorium et du funérarium, et enfin le hall comme un sas de décompression avant l'accès à la salle de cérémonie. La grande verrière de la salle de recueillement offre le point de vue sur le lac, comme un tableau.

Les volumes sont généreux très largement ouverts sur le paysage, inondés d'une lumière douce, monacale, filtrée qui lui confèrent une dimension solennelle.

Le traitement architecturale général cadre des percées visuelles, définit des perspectives qui mettent en scène le lac, le parc, le paysage. Il s'agit de générer une architecture qui permet aux familles de s'alléger, le temps d'un regard, du poids émotionnel du moment.

Pour rentrer un peu plus dans le détail,

Le complexe funéraire se décompose en 3 parties qui communiquent entre elles :

- \* Le Funérarium composé de 2 chambres funéraires et d'un petit hall, et pour lequel une extension est prévue.
- \* Le Crématorium composé d'un grand hall, d'une grande salle de recueillement et de 2 salons de retrouvailles,
- \* La partie exploitation réservée au personnel.

Le bâtiment est constitué de 3 nefs habillées de métal et reliées par un ensemble de bâtiments plus bas en maçonnerie traditionnelle servant de trait d'union.

La 1<sup>ère</sup> nef accueille les locaux réservés au personnel du site pour la prise en charge des défunts.

La 2<sup>ème</sup> nef, centrale, est réservée à l'accueil des familles et proches des défunts pour les crématorium et le funérarium, on y trouve la Salle de recueillement.

La 3<sup>ème</sup> nef est occupée par le grand salon des retrouvailles.

La surface totale du bâtiment est de 895m<sup>2</sup>. La salle de recueillement pourra accueillir jusqu'à 120 personnes.

Concernant le planning, nous finalisons cette semaine les mises au point des marchés. Les entreprises choisies seront pour la grande majorité des entreprises locales.

Les travaux démarreront fin novembre pour 12 mois. Le crématorium sera donc en fonctionnement à la Toussaint 2021.

Avant de laisser la parole à Mélanie Gravant, architecte, chef de projet, qui va vous présenter le projet paysagé en l'absence de Sophie Hochart, paysagiste, je tiens à remercier les acteurs de ce projet qui l'ont, sans relâchement, porté avec engagement et énergie et c'est grâce à cela que nous sommes là aujourd'hui, pour inaugurer les débuts de sa construction par la plantation d'un arbre à mouchoirs comme la pose d'une première pierre. C'est un acte fortement symbolique et un hommage à la vie qui trouve une dimension spirituelle dans ce lieu unique où chacun de nous, un jour où l'autre, passera le rite des portes.

### **Ils en parlent... Discours de "Complément terre" // Paysagiste**

Nous sommes heureuses d'avoir participé à ce projet singulier de végétalisation au service de la population, offrant une nouvelle vie à un ancien espace de gravière que la Nature recolonise lentement et doucement.

Nous regrettons de ne pas être présentes à vos côtés pour célébrer la première plantation des Jardins de ce Crématorium.

S'il existe des lieux dans lesquels le métier de paysagiste prend tout son sens, c'est dans un espace de recueillement comme celui-ci, que vous découvrirez.

En déroulant le fil du végétal dans cet espace qui se voudra particulièrement chargé émotionnellement, lors de chacune des cérémonies, nous célébrons la continuité, malgré tout, du Vivant.

*« Planter, s'ancrez humblement dans l'humus, et se laisser traverser par les saisons ».*

**L'Arbre** sera consacré, dans quelques instants, avec la plantation d'une essence emblématique du projet, choisi entre autre pour son nom particulièrement symbolique, l'Arbre aux mouchoirs, ou de son nom botanique et en latin - *Davidia involucrata*.

Originaire de Chine et introduit en France le missionnaire botaniste français Armand David en 1897, il est cultivé dans de nombreux jardins botaniques et parcs des régions tempérées du monde. La feuille rappellera un peu les feuilles du tilleul ou du mûrier avec de grandes bractées blanches qui se déploieront à chaque printemps et accompagneront les familles qui viendront déambuler dans le jardin.

**La conception de ce jardin** s'est ainsi voulue la plus proche possible de la Nature et des Hommes, empreinte d'un imaginaire que chacun et chacune pourra s'approprier à sa manière.

Nous avons veillé à ce que les lignes du dessin soient les plus rondes et les plus douces possibles, comme enveloppant, dans chacune des « pièces » du jardin, l'émotion des familles.

Le choix des palettes végétales composées d'arbres, d'arbustes et de nombreuses plantes à fleurs, s'est tourné vers des espèces communes et lumineuses, dans l'idée de recréer un écrin verdoyant, coloré, un morceau d'un jardin intime, d'un « chez-soi » accueillant et rythmé par la saisonnalité, habité par la bio-diversité et par la diversité de la vie au travers du végétal très présent, très marqué dans le projet.

**La poésie s'est invitée discrètement incarnée dans des arbres symboles, des dénominations, des couleurs, des senteurs, des vues dérobées sur la Nature environnante, des recoins plus intimistes aussi.**

Ainsi, **plusieurs espaces de recueillement** seront proposés aux usagers, fédérée par une palette colorimétrique d'une déclinaison de blancs ravivés par des couleurs douces ambrées, cuivrées et rosées :

- \* Entre les courbes des buttes où se dressera l'Arbre aux Mouchoirs, se déroule un « **Mandala du Souvenir** » et la « **Rivière des larmes sèches** » matérialisés par autant de petits galets et de petits cailloux déposés, pierres après pierres, par tous les usagers du lieu ; cette rivière des larmes serpentera vers le bâtiment du Crématorium,

réapparaissant dans le patio intérieur et se déversant de façon imagée, dans le Lac à l'arrière du bâtiment.

Les galets funéraires pourront y être déposés à la mémoire des proches par chacun, chacune.

- \* Une vasque lovée dans un écrin végétal bordé de Magnolias aux floraisons blanches, permettra la dispersion des cendres.
- \* Deux espaces cinéraires ont été aménagés pour inhumer des cavurnes au plus près des racines : la **Roseraie du Phoenix** où chaque inhumation sera accompagnée de plantations de rosiers, choisis par les familles. La **Saulaie du Phoenix**, bosquet ouvert laissant passer la lumière au travers des feuillages tendres et légers des saules, dont les pieds seront animés par la présence discrète de bulbes de printemps et des pupitres commémoratifs
  
- \* Partout, des cerisiers à fleurs et des amandiers, annonciateurs du printemps, disperseront leurs pétales et leurs senteurs
  
- \* Ça et là, des abris pour les oiseaux, les hérissons et la petite faune seront discrètement aménagés, pour que ce lieu de mémoire soit perpétuellement habité par la vie.

Notez aussi, Mesdames et Messieurs, que ce jardin a été conçu dans une démarche de sobriété, d'humilité et de pérennité.

Humilité, mot qui tire justement sa racine étymologique d'Humus, la terre, le sol vivant.

Le recours à l'arrosage se voudra le plus minimaliste possible, grâce à des choix de végétaux résilients et parfaitement adaptés au terrain sur lequel nous sommes aujourd'hui réunis, garantie de leur pérennité.

Une partie du parking de l'entrée sera rendue perméable, permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement dans le sol, pour que la végétation en profite pleinement.

Nous souhaitons que ce jardin apporte aux familles paix, douceur et réconfort, puisés dans la force de la Nature.

Nous vous remercions pour votre attention.

### **Ils en parlent... Discours de Madame Rebeix // Présidente de l'Association Crématisse de la Haute-Garonne**

Tout d'abord, un grand merci à M. Alain Delsol, Président du SIVOM SAG<sup>e</sup> et Maire de la commune de Lavernose-Lacasse, à M. Alain Pouget, directeur général de la Société des

Crématoriums de France et enfin à M. Alain Bertrand, ancien Président du SIVOM SAG<sup>e</sup> avec lequel nous avons eu de nombreux entretiens et réunions concernant l'implantation d'un nouveau crématorium au sud de Toulouse.

Merci donc à vous de me donner la parole en tant que Présidente de l'association Crématiste de la Haute-Garonne.

Réaliser et mener à bien l'implantation d'un crématorium n'est pas une mince affaire. Il a fallu surmonter de grandes difficultés pour trouver un lieu qui convenait à la population haute-garonnaise et M. Bertrand sait de quoi je parle !

Une fois l'endroit arrêté, recommencer les études préliminaires qui avaient déjà donné lieu à un travail immense en amont : étude de terrain, plans d'architectes renommés cadrant avec l'environnement, budget financier etc...

Mais aujourd'hui, tous ces tracas sont effacés par cette belle réalisation qui voit le jour dans le respect et la dignité des obsèques crématistes. C'est une grande fierté que nous devons tous éprouver car les besoins de notre région toulousaine, qui était, jusqu'à présent le parent pauvre par rapport au reste de la France, sont enfin comblés.

Je me permets de rappeler à Mesdames et Messieurs les élus, que nous avons participé à de nombreuses réunions lors du premier projet sur Seysses. Nous sommes toujours très impliqués par la cause crématiste et espérons donc que notre association pourra continuer sa collaboration au sein du comité d'éthique lorsque vous déciderez de sa mise en place.

## Inauguration du Crématorium

La construction a commencé en avril 2021, et le lundi 4 juillet a eu lieu l'inauguration du crématorium du Cantomerle de Lavernose-Lacasse.

L'inauguration s'est déroulée en présence de M. Alain Delsol, Président du SIVOM SAG<sup>e</sup> et Maire de la commune de Lavernose-Lacasse, de M. Bertrand, ancien Président du SIVOM SAG<sup>e</sup>, M. Alain Pouget, Directeur Exécutif des Crématoriums de France et Mme Reibex, Présidente de l'association crématiste de la Haute-Garonne.

La mise en service a eu lieu dès le lendemain, le mardi 5 juillet.